Conférence de presse :
Lancement de la plateforme democratie.brussels
3 mars 2021 – Intervention de Rachid Madrane, Président du Parlement bruxellois, et de Magali Plovie, Présidente du Parlement francophone bruxellois

RACHID MADRANE

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les journalistes,

Mevrouw de Voorzitster,
Dames en heren journalisten,

Welkom op deze persconferentie.

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette conférence de presse qui est l'occasion de vous présenter la plateforme democratie.brussels, le nouvel outil que nous mettons à la disposition des Bruxellois pour leur faciliter l'accès aux processus de démocratie participative que sont les pétitions et les commissions délibératives, mais aussi de revenir sur ces deux façons de se faire entendre, puisque nous sommes notamment – mais vous le savez - en train d'organiser la mise en place des toutes premières commissions délibératives de l'histoire de nos deux parlements.

S'il y a un constat que nous partageons, Madame Plovie, qui préside le Parlement francophone bruxellois, et moi, c'est qu'il est nécessaire de revivifier, de réenchanter la démocratie. Pour cela, il faut rendre le Parlement plus accessible aux citoyens et impliquer davantage ceux-ci dans le fonctionnement de la démocratie bruxelloise.

La plateforme democratie.brussels est un outil qui vient soutenir les nouvelles formules de participation que nous avons mises en place.

Het platform is samen met de FOD Bosa, hier vertegenwoordigd door Patrick Berckmans, uitgewerkt. Nogmaals onze dank hiervoor, mijnheer Berckmans.

Je voudrais aussi remercier tous les membres des services du Parlement qui ont œuvré à la construction de cette plateforme - je sais que cela a été un travail de longue haleine. Vous verrez que le résultat est très riche, très complet, tout en restant très accessible. Bravo à tous.

MAGALI PLOVIE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les journalistes,

Je suis heureuse de vous retrouver aujourd'hui pour le lancement de *democratie.brussels* et l'inauguration d'une nouvelle ère pour la démocratie et la participation citoyenne à Bruxelles, une source d'inspiration aux niveaux national et international.

Cette plateforme conjointe pour nos Parlements est un signal fort de la volonté de nous diriger vers plus de transparence et de clarté, en transcendant la logique de nos Institutions, parfois obscure vue de l'extérieur, et en mettant les citoyens et citoyennes au centre de notre démarche.

democratie.brussels est le fruit d'une belle collaboration entre nos deux Parlements, et je souhaite sincèrement remercier tous les membres des services qui ont travaillé, et travaillent encore, sur ce projet et sur les commissions délibératives.

Je voudrais aussi remercier toute l'équipe de transformation digitale du SPF Stratégie et Appui qui a travaillé sur le projet et mis leur plateforme MonOpinion à notre disposition, dont Patrick Berckmans et Delphine Duprez qui sont présents aujourd'hui.

Et je n'oublie pas, bien sûr, le comité d'accompagnement et l'opérateur externe, dont nous vous parlerons tout à l'heure.

Au total, près d'une trentaine de personnes, si je ne me trompe pas, ont posé les premières briques d'un projet qui s'apprête à redessiner les contours de Bruxelles, avec les Bruxellois et les Bruxelloises.

Je ne serai pas plus longue. Je vous laisse maintenant profiter de la vidéo qui promeut la participation citoyenne en Région bruxelloise et la plateforme *democratie.brussels*.

RACHID MADRANE

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez compris, notre volonté est de rendre nos Assemblées plus accessible aux citoyens.

Cela ne peut qu'apporter un nouveau souffle à notre démocratie, un souffle dont elle a bien besoin. Rappelez-vous les constats inquiétants posés par l'étude Noir-Jaune-Blues en 2017 : moins de 32 % des Belges estiment que notre système démocratique fonctionne « plutôt bien » et seulement 25 % considèrent que voter permet véritablement de changer les choses.

Il faut répondre à cette crise de confiance, qui est chaque jour plus d'actualité, et rapprocher le citoyen de l'action politique.

Le Parlement est justement le lieu où le citoyen peut se faire entendre entre deux élections. C'est très important que les citoyens se sentent pris au sérieux, et qu'ils n'aient pas l'impression d'être seulement convoqués tous les 4 ou 5 ans pour cocher des noms dans un isoloir.

Entendons-nous bien : la démocratie participative ne prétend pas faire abstraction du fonctionnement des parlements et des partis, mais je suis convaincu qu'elle peut en être un complément extrêmement enrichissant.

Daarom moeten de deuren van onze Parlementen steeds wagenwijd openstaan voor de burger. Burgers moet zich hier thuis voelen en weten dat zij hier hun stem kunnen laten horen.

Dit is een vaststelling die wordt gedeeld door vele volksvertegenwoordigers, hetgeen me zeer verheugd. Velen onder hen hebben de vaste wil om de werking van onze instellingen aan te passen aan de hedendaagse realiteit.

Nous avons donc pu avancer très rapidement sur la mise en place de nouvelles méthodes de travail, de nouveaux outils, de nouvelles façons de dynamiser les débats et de recueillir la parole des Bruxellois.

Nous avons repensé notre façon de travailler, nous nous efforçons de rendre nos travaux toujours plus accessibles et transparents (avec notamment la retransmission en direct ou à la demande des séances plénières et de chaque commission, sur la chaîne YouTube du Parlement).

Je pense aussi, bien sûr, aux commissions délibératives, cette expérience inédite qui va voir siéger côte à côte des parlementaires et des Bruxellois tirés au sort.

Deze oefening moet worden bestendigd en mag zeker geen one-shot blijven. Het is alvast onze betrachting om deze nieuwe formule van participatie integraal deel te laten uitmaken van de organisatie en de werking van het Parlement en van de Verenigde Vergadering.

Je pense aussi à la facilitation du droit de pétition : vous le savez, depuis l'année dernière, il ne faut plus 5000 signatures mais 1000 pour avoir le droit d'être entendu par le Parlement bruxellois. J'ai voulu abaisser ce seuil pour que les Bruxellois s'emparent de ce droit pour nous relayer leurs préoccupations. Depuis, 5 pétitions recevables (ou partiellement recevables) nous sont déjà parvenues, sur des sujets aussi divers que le plan de relance européen, la sécurité des femmes dans l'espace public, l'instauration d'une consigne sur les canettes et bouteilles en PET, l'avenir de la friche Josaphat ou encore l'apiculture en zone Natura 2000.

Lorsqu'on sait qu'auparavant, une seule pétition (sur le CETA) était parvenue à répondre aux critères de recevabilité (ses dépositaires ont été entendus en mars dernier), on voit que la mesure commence à porter ses fruits.

Mesdames, Messieurs,

Avec la plate-forme democratie.brussels, dont le fonctionnement va vous être présenté, nous offrons aux Bruxellois un nouvel outil pour renforcer le dialogue entre les citoyens et les élus, et pour le faire dans la plus grande transparence possible.

Zoals u straks zelf zal kunnen zien, biedt het platform de mogelijkheid om petities in te dienen of thematische voorstellen (burgervoorstellen) te doen, waarover nadien in een overlegcommissie kan worden gedebatteerd. Ook is het gewoon mogelijk om gedane voorstellen te ondertekenen en er de voortgang van te volgen.

Nous espérons, au travers de cet outil, susciter la participation et les réactions de citoyens qui peut-être ne se seraient pas spontanément exprimés quand on parle projet politique.

Parce que la participation citoyenne doit être accessible à tous, pas seulement aux « citoyens professionnels », ceux qui sont déjà mobilisés, qui savent comment s'organiser pour se faire entendre.

Ce sont tous les Bruxellois que nous voulons inviter à imaginer avec leurs représentants le Parlement de demain, la démocratie 2.0, et cela passe, comme avec la plate-forme, par les outils numériques.

Mesdames, messieurs, je ne serai pas plus long, je passe tout de suite la parole à Madame Plovie.

MAGALI PLOVIE

Comme vous l'avez vu dans la vidéo de présentation, sur *democratie.brussels*, les Bruxellois peuvent également retrouver tout ce qui concerne les commissions délibératives. Une commission délibérative est composée de ¼ de parlementaires et de ¾ de citoyens et citoyennes tirés au sort. Elle est constituée pour traiter d'un sujet spécifique, qui peut soit émaner des parlementaires eux-mêmes, soit émaner des Bruxellois et Bruxelloises - c'est ce qu'on appelle une suggestion citoyenne.

Une suggestion citoyenne peut être déposée par tout résident de la Région de Bruxelles-Capitale, âgé de 16 ans minimum. Elle doit avoir récolté 100 signatures avant de passer les contrôles de recevabilité des Parlements. Ensuite, la suggestion doit récolter 900 autres signatures, soit au total 1000 signatures. Toutes ces étapes sont réalisables sur *democratie.brussels*. Une fois les 1000 signatures récoltées, les Parlements décident si oui ou non, ils constituent une commission délibérative pour traiter de la question. La décision et la justification du refus, le cas échéant, sont également publiées sur *democratie.brussels*.

Pour constituer la commission délibérative, le tirage des citoyens s'effectue en deux temps.

Dans un premier temps, 10.000 lettres sont envoyées aléatoirement à des résidents de la Région de Bruxelles-Capitale, quelle que soit leur nationalité, âgés de minimum 16 ans.

Les courriers sont envoyés en français et néerlandais mais sont également accessibles dans les 5 langues les plus parlées à Bruxelles, et en version audio sur *democratie.brussels*.

Celles et ceux qui souhaitent répondre positivement à l'invitation et s'inscrire pour le deuxième tirage au sort peuvent le faire sur la plateforme *democratie.brussels* ou au numéro gratuit 0800 qui sera communiqué dans la lettre d'invitation personnelle. Leurs caractéristiques socio-démographiques sont demandées au moment de l'inscription.

Dans un deuxième temps, un second tirage au sort sera effectué parmi les personnes qui ont répondu positivement aux invitations envoyées lors du premier tirage au sort. Ces personnes tirées au sort, qui siégeront dans la commission délibérative, seront donc représentatives de la diversité de la population bruxelloise.

Ce deuxième tirage au sort prend en compte les caractéristiques socio-démographiques fournies par les répondants lors de leur inscription.

C'est grâce à ce double tirage au sort que nous pourrons, au sein des commissions délibératives, assurer une certaine représentativité de Bruxelles et surtout, inclure les personnes qui se trouvent les plus éloignées de la participation et qui ne participent pas habituellement à la prise de décision. Car l'inclusion est réellement une force des commissions délibératives.

Les participants aux commissions délibératives peuvent suivre une séance préparatoire pour les mettre en confiance par rapport au processus. Parlementaires et citoyens reçoivent tous une information variée, provenant de plusieurs sources, sur la thématique traitée. Sur base de cette information, ils peuvent débattre ensemble. A l'issue de quelques réunions, ils décident de recommandations qui seront votées et auront une obligation de suivi de la part du Parlement dans les six mois qui suivent la dernière réunion. L'ensemble de ce processus, à l'exception des délibérations qui auront lieu à huis clos, sera accessible sur *democratie.brussels*. Le suivi y sera également détaillé. Bref, nous avons voulu rendre ces commissions les plus transparentes possibles et les plus accessibles pour ouvrir véritablement les portes de nos Parlements et retrouver ce lien avec la population.

La première commission prendra place au Parlement bruxellois dans quelques semaines. Je passe tout de suite la parole à Monsieur Madrane.

RACHID MADRANE

Mesdames, Messieurs, le Parlement bruxellois est donc l'assemblée qui va ouvrir le bal des commissions délibératives, puisque les deux premières devraient avoir lieu d'avril à juillet - à moins bien sûr que l'évolution de la situation sanitaire nous contraigne à revoir ce calendrier.

Le printemps 2021 sera donc celui de la participation citoyenne : pour la première fois, des citoyens tirés au sort seront associés au travail parlementaire !

De eerste overlegcommissie zal zich buigen over de uitrol van 5G in ons Gewest. De tweede, over de wijze waarop degelijke huisvesting kan worden verschaft aan dak- en thuislozen en slecht behuisde mensen.

Nous avions en effet reçu deux propositions de thématiques à débattre, suivant les deux canaux possibles puisque le premier sujet a été proposé par des parlementaires de la majorité et de l'opposition, et que le second émane de citoyens, qui ont rassemblé 1.431 signatures autour leur proposition.

La première commission délibérative siégera du 29 avril au 5 juin, la seconde du 26 juin au 17 juillet.

Il nous faudra voir comment organiser les travaux pour permettre que les débats se déploient dans toute leur richesse malgré les contraintes sanitaires, mais 10.000 Bruxellois ont donc été tirés au sort sur base du registre national. Cela veut dire que, dans la semaine qui vient, les Bruxellois peuvent surveiller leur boîte aux lettres et s'apprêter à recevoir une invitation à s'impliquer concrètement dans les prises de décisions qui intéressent leur Région.

Ils auront jusqu'au 9 avril pour s'inscrire sur la plate-forme. Un 2e tirage au sort sera effectué sur la base des statistiques de notre Région, pour que la commission délibérative reflète autant que possible la diversité bruxelloise

Alles zal worden gedaan om de deelname voor iedereen te vergemakkelijken. Zo zal onder meer een kinderatelier worden georganiseerd in het Parlement of begeleiding worden voorzien voor zij die het nodig zouden hebben.

Pour être le plus inclusif possible, et pour permettre une véritable participation, le processus est d'abord présenté aux participants, puis une journée de rencontre est prévue avec des experts qui expliciteront la thématique et ses enjeux.

La plateforme democratie.brussels sera, vous allez le voir, un outil très important tout au long du processus, en matière d'accessibilité comme de transparence, puisqu'il est possible de s'inscrire sur la plateforme mais qu'il est aussi et surtout possible d'y suivre toute l'évolution des travaux de la commission.

Démocratie participative et transparence : ce sont vraiment là deux principes démocratiques importants, qui sont nos fils rouges dans notre volonté de revivifier notre système et de le réinventer.

Mesdames, Messieurs,
Dames en Heren,

Je ne serai pas plus long. Je vous remercie de votre attention. Je passe immédiatement la parole à Madame Frédérique Coppée qui va vous présenter la plateforme democratie.brussels.

Nogmaals dank voor uw aanwezigheid en uw aandacht.
Je vous remercie de votre attention.